



PROTOCOLE SANITAIRE

Le protocole présenté dans ce document fait état des règles et protocoles à suivre lors du MAIF Ekiden de Paris, suivant les recommandations de l'Etat français.

Ce protocole est rédigé au 20 octobre 2021, la situation et la réglementation en France pouvant évoluer, nous vous invitons à consulter les différents sites internet du Gouvernement français pour être à jour.

Nous vous invitons également à télécharger l'application TousAntiCovid :

- [Google Play](#)
- [App Store](#)

Pass Sanitaire

Le pass sanitaire sera requis pour accéder à la zone de départ, relais et au village, pour toute personne de plus de 12 ans. Un pass valide correspond à la présentation d'un justificatif pour l'une des trois situations suivantes :

1. Une preuve de vaccination

A la condition que les personnes disposent d'un schéma vaccinal complet et du délai nécessaire après l'injection finale, soit :

- 7 jours après la 2e injection pour les vaccins à double injection (Pfizer, Moderna, AstraZeneca)
- 28 jours après l'injection pour les vaccins avec une seule injection (Janssen/Johnson & Johnson)
- 7 jours après l'injection du vaccin chez les personnes ayant eu le Covid-19 (1 seule injection).
- 7 jours après l'administration d'une dose complémentaire d'un vaccin à ARN messenger (Pfizer ou Moderna) pour les personnes complètement vaccinées à l'étranger avec un vaccin placé sur la liste d'urgence de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) mais ne bénéficiant pas de l'autorisation ou de la reconnaissance de l'Agence européenne des médicaments (Sinovac/Coronavac ou Sinopharm/BBIB-PVeroCells).

Toute personne vaccinée peut récupérer son attestation de vaccination sur le Portail Patient de l'Assurance Maladie : www.ameli.fr.

Par ailleurs, votre médecin ou pharmacien pourra retrouver votre attestation de vaccination et vous l'imprimer.

2. Un résultat négatif de test

Le pass peut également consister en la présentation d'un **test RT-PCR ou antigénique négatif de moins de 72h**. La réalisation de ces tests, génère une preuve mise à disposition du patient via un mail et un SMS pour aller la récupérer sur le portail SI-DEP : <https://sidep.gouv.fr/cyberlab/patientviewer.jsp>.

3. Une preuve de rétablissement

Il s'agit alors de présenter le **résultat d'un test RT-PCR ou antigénique positif** attestant du rétablissement du Covid, datant d'au moins 11 jours et moins de 6 mois.

Vous pouvez aussi récupérer ce résultat sur le SI-DEP.

Le pass sanitaire numérique est téléchargeable sur l'application TousAntiCovid. Si vous disposez du code 2D-Doc, sur papier ou sur votre smartphone, le contrôle sera d'autant plus efficace.

Pour plus d'informations : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/pass-sanitaire>

Accéder au village le samedi 6 novembre

Pour accéder au retrait du dossard, un pass sanitaire valide vous sera demandé. Il vous faudra alors présenter votre justificatif ainsi qu'une pièce d'identité.

Merci de les préparer en amont de l'entrée pour fluidifier l'entrée.

Une fois le pass sanitaire validé, vous aurez la possibilité à l'intérieur du village de montrer votre justificatif, **sur la base du volontariat**, afin de recevoir un bracelet à porter pendant toute la durée de l'événement. Cela vous permet d'éviter un deuxième contrôle le jour de la course.

Accéder à la course le dimanche 7 novembre

Pour accéder à la course le dimanche, un pass sanitaire valide vous sera demandé. Il vous faudra alors :

- Présenter votre bracelet (*si vous êtes passés sur le village le samedi*)
- Présenter votre justificatif ainsi qu'une pièce d'identité

Merci de les préparer en amont de l'entrée pour fluidifier l'entrée.

Une fois le pass sanitaire validé, vous recevrez un bracelet à porter pendant toute la durée de l'événement.

Le jour de l'événement

- **Attestation sur l'honneur**

Toute personne présente à l'intérieur de la zone atteste sur l'honneur avoir pris connaissance du règlement sanitaire de la compétition et s'engage à respecter les gestes barrières pendant toute la durée de sa présence sur la compétition.

Elle s'engage à déclarer à l'organisation tout symptôme et/ou cas contact et s'isoler immédiatement.

Toute personne présentant des symptômes de la Covid 19 et/ou cas contact sera testée, isolée et exclue du site.

- **Distanciation physique et port du masque**

Le port du masque est **recommandé** à l'intérieur de cette zone lorsque la distanciation physique de 1 mètre entre chaque personne ne sera pas respectée.

- **Respect des gestes barrières**

Le respect des gestes barrières devra être de rigueur :

- Maintenir au maximum une distanciation dans les files d'attente
- Se laver très régulièrement les mains avec une solution hydroalcoolique
- Utiliser des mouchoirs jetables à usage unique et les jeter dans les poubelles à cet effet
- Eviter les contacts physiques, c'est-à-dire ni poignée de main, ni bise, ni accolade

- **Référents COVID**

Les référents COVID seront disponibles durant toute la durée de l'événement.

Une cellule de veille Covid-19 sera mise en place durant 14 jours à la suite de l'événement afin d'effectuer le suivi de cas positifs éventuels et d'informer les cas contacts.

Informations complémentaires

Nous sommes à votre disposition pour répondre à toute question ou vous apporter de plus amples informations par mail à ekidenparis@athle.fr.